

**Conférence du Père Yannik Bonnet  
le 8 juin 2008 à Cotignac**

**Saint Joseph éducateur**

Les évangiles sont, à l'égard de St Joseph, à peine plus loquaces que l'intéressé, dont nous ne possédons aucune recension d'une parole prononcée en famille ou ailleurs. Saint Marc ne mentionne pas l'existence de St Joseph, Saint Jean met dans la bouche de Philippe s'adressant à Nathanaël : « *celui dont Moïse a parlé dans la loi, et aussi les prophètes, nous l'avons trouvé ; c'est Jésus, fils de Joseph, de Nazareth* ». Et c'est tout. Saint Mathieu est heureusement plus prolix dans les deux premiers chapitres de son Evangile ainsi que Saint Luc, également dans les deux premiers chapitres du sien. Qu'est-ce que nous apprennent ces deux évangélistes sur le discret époux de Marie.

**Premier élément d'information :**

Dans la généalogie du Christ (Mt 1, 1 à 17), on apprend que Joseph est le fils d'un certain Jacob, qu'il est l'époux de Marie et que Jésus est né de Marie. La suite immédiate de ce même chapitre nous apprend que Joseph, dûment marié avec Marie, n'habitait pas avec elle (coutume fréquente chez les juifs, surtout quand la mariée était très jeune) et qu'il fut troublé en constatant qu'elle était enceinte.

Saint Luc, qui a accompagné St Paul à Jérusalem quelques années après la mort et la résurrection de Jésus, a visiblement « interviewé » Marie, qui lui a donné beaucoup plus de précisions sur l'évènement.

- Marie habitait à Nazareth, étant accordée en mariage à Joseph, un homme de la famille de David, ce qui confirme la généalogie de Saint Mathieu. Elle était vierge.
- L'ange Gabriel lui apparaît et lui annonce qu'elle va concevoir miraculeusement le Fils du Très Haut, sans perdre sa virginité. Il lui annonce que sa vieille cousine Elisabeth a conçu un enfant « dans sa vieillesse » et qu'elle en est au sixième mois. Elle ne reçoit pas de consigne concernant Joseph et part aider sa cousine « sans perdre de temps » (Luc 1, 26 à 39). On peut donc penser que c'est en allant rechercher Marie après la naissance de Zacharie que Joseph s'est aperçu que Marie était enceinte de trois mois.

Revenons à Saint Matthieu pour apprendre que c'est le Seigneur Lui-même, en songe, qui va justifier Marie auprès de Joseph et lui confier le rôle de père puisque c'est lui, Joseph, qui donnera à l'enfant le nom de Jésus (ce qui signifie : Dieu sauve).

Joseph obéit sans état d'âme aux consignes de l'ange, envoyé par le Seigneur : « *Il prit avec lui son épouse. Il n'avait pas eu de relations sexuelles avec elle quand elle mit au monde un fils. Il lui donna le nom de Jésus.* » (Mt 1, 24 et 25).

**En bref :**

Marie, une toute jeune fille, dont la tradition chrétienne nous a transmis qu'elle avait été présentée et vraisemblablement élevée au temple de Jérusalem (coutume fréquente quand une femme, jusque dans sa « vieillesse » stérile, avait la joie après des années de prière de concevoir un enfant), avait été accordée en mariage à un descendant de David. Cette pure jeune fille était probablement orpheline, apparentée aux familles sacerdotales (cousine d'Elisabeth), et avait reçu l'excellente formation biblique que l'on donnait à ceux et celles qui étaient éduqués au Temple.

En raison de la prophétie de Daniel, concernant la future naissance du Messie, les juifs pieux savaient à cette époque que l'accomplissement de la promesse était imminent. Il est vraisemblable qu'on « mariait » les descendants de David à des jeunes filles de qualité. Le Ciel s'est, en tout état de cause, manifesté pour signifier le caractère

miraculeux de la conception virginale du Christ en Marie et le rôle incontestable de père donné à Joseph.

**Deuxième élément d'information :**

Il concerne la naissance de Jésus. Saint Mathieu signale que Jésus est né à Bethléem au temps du roi Hérode et raconte l'épisode des mages, l'inquiétude d'Hérode puis sa colère quand il s'aperçoit que les mages l'ont trompé en ne revenant pas lui donner les renseignements qu'il attend relativement au lieu exact où se trouve le nouveau-né. C'est la suite de ce chapitre 2, qui nous confirme le rôle de Joseph. L'ange s'adresse toujours à lui et à lui seul, quand il s'agit des déplacements de la Sainte Famille. Il est bien le chef de famille, le responsable de la logistique, l'autorité de gouvernement. Au passage, notons son efficacité : réveillé dans son premier sommeil, il se lève aussitôt et trouve les moyens d'emmener une jeune mère et son petit enfant dans la nuit au grand dam d'Hérode. Quand Hérode sera mort, le messager céleste lui fera savoir de la même manière, en songe, de nuit, qu'il peut rentrer en Israël. Manifestement, immigré en Egypte, il a su trouver du travail et assurer la vie de famille (Mt 2).

Saint Luc ne parle pas de la fuite en Egypte qu'il court-circuite allègrement. En revanche, il donne beaucoup de précisions sur les raisons de la naissance à Bethléem de Jésus. La Pax Romana règne sur tout le territoire. Les citoyens doivent se faire recenser dans le lieu d'origine de leur famille et non dans leur lieu de résidence et de travail. Marie a beau être tout près du terme de sa grossesse, Joseph, citoyen obéissant emmène son épouse à Bethléem. Après la naissance, Joseph, respectueux des règles religieuses d'Israël, emmène Jésus au temple de Jérusalem pour la circoncision. Luc 2, 1 à 38. Et là, impasse de Saint Luc sur la fuite en Egypte, le séjour et le retour à Nazareth.

**En bref :**

Le chef de famille, c'est bien Joseph, citoyen et homme religieux, obéissant en priorité aux injonctions du Ciel et en second aux autorités politiques et religieuses.

**Troisième élément d'information :**

Il concerne la vie à Nazareth ce dont ne fait mention que Saint Luc. En fait, l'évangéliste va se concentrer sur l'épisode de recouvrement au temple (Luc 3, 41 à 50) qui se conclut par :

*« Il descendit alors avec eux et revint à Nazareth. Par la suite, il continua à leur obéir ; sa mère, pour sa part gardait tout cela dans son cœur »* Luc 3, 51. Avant et après cet épisode, un verset (3, 40 et 3,52) presque identique :

Lc 3, 40 *« L'enfant grandissait et prenait des forces, il était plein de sagesse et la grâce de Dieu était en lui. »*

Lc 3, 52 *« Quand à Jésus, il grandissait en âge et en grâce, aussi bien devant Dieu que devant les hommes ».*

**En bref :**

à Nazareth, Jésus a été un enfant merveilleux, intelligent, pourvu de toutes grâces et **respectueux de l'autorité familiale.**

C'est l'épisode du recouvrement au temple sur lequel il faut maintenant nous concentrer car, si Saint Luc a fait l'impasse sur la dramatique fuite en Egypte pendant le massacre des Saints Innocents, alors qu'il consacre dix versets à cet « incident », c'est que Marie a dû lui en montrer l'importance, ayant pris le temps après coup de le méditer dans son cœur. Analysons les dix versets correspondants.

Le verset 41 confirme la fidélité des parents au voyage annuel à Jérusalem pour la Pâque. Le chef de famille Joseph interrompt sa vie de travail, malgré leur pauvreté attestée par la naissance de Jésus dans une grotte, pour satisfaire à la loi Mosaïque.

Le verset 42 montre qu'à douze ans, l'enfant est majeur en termes de responsabilité morale et spirituelle et qu'il **doit monter avec eux**, ce qui ne veut pas dire qu'il ne venait pas célébrer la Pâque avec eux les années précédentes.

Le verset 43 est intéressant parce que, de toute évidence, Jésus ne transgresse pas un interdit, ce que confirme le verset 44 : la consigne n'est pas explicitement que Jésus doit les suivre. Or il n'y a désobéissance que s'il y a transgression d'un interdit ou non respect d'une consigne formelle. Dans tout autre cas, si les parents voient que l'enfant n'a pas fait ce qu'ils attendaient, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

Il est facile de remarquer que l'autorité de gouvernement, à savoir Joseph, ne réprimande pas l'enfant ! non moins facile de remarquer que c'est la mère qui est folle d'inquiétude, mais qu'elle l'exprime en utilisant le « nous » et « ton père et moi », ce qui ne m'étonne pas connaissant la sensibilité maternelle. Je gage que Joseph était, en homme « classique », beaucoup moins réellement inquiet que sa chère épouse mais, bien sûr, sans le lui montrer ! Au rebours, il l'accompagnait avec beaucoup de sollicitude, s'efforçant probablement mais en vain de trouver de bonnes raisons pour la rassurer. Par parenthèse, à Marthe Robin Marie a confié qu'elle avait sillonné tout Jérusalem en pleurant toutes les larmes de son corps.

Jésus, enfant parfait, ayant en Verbe de Dieu choisi d'être élevé et éduqué par une famille humaine, a saisi, à sa majorité religieuse, l'occasion de faire comprendre à ses parents qu'Il avait désormais à se préparer pour sa mission, à « *être aux affaires de son Père* », ce qu'ils ne comprirent pas tout de suite. Il n'a pas désobéi à ses parents, merveilleux modèles humains de ce que peuvent être une mère, qui intériorise tout pour devenir une autorité spirituelle (la future mère de l'Eglise naissante), et un père, autorité de gouvernement, exemple de la vertu de religion, exemple de civisme, exemple de travail, protecteur de la vie dès avant la naissance, assumant toutes les responsabilités économiques et logistiques. Jésus, c'est évident, a humainement admiré les parents terrestres, que son Père Lui avait préparés. Il les aimés, admirés, respectés, acceptant, Lui qui était Dieu, d'être instruit, formé, élevé par eux. Il a ainsi donné, conféré, au rôle de parents une noblesse incomparable. Particulièrement Lui, qui est homme, aux deux sens de ce terme, a manifesté humblement la paisible soumission à un père, qui lui a appris son métier et avec lequel il a travaillé jusqu'à la mort de celui-ci. Notons que Jésus n'a pas épargné à la « Corédemptrice » Marie l'acceptation de la Passion, la Contemplation du Fils en Croix, la mise au tombeau, mais qu'Il n'a pas voulu que son père de la terre souffre de ne pouvoir protéger le Fils, à lui confié par le Père du Ciel. Quelle connaissance de la psychologie paternelle et masculine, quelle délicatesse admirable !

#### **En bref :**

Joseph, après l'examen de majorité de Jésus au temple pour ses douze ans, devait être très admiratif de ce que Jésus avait montré aux docteurs de la Loi. Saint Luc confirme que ceux-ci, trois jours plus tard, continuaient à l'accepter parmi eux et étaient étonnés de son intelligence (verset 5, 46 et 47). La coutume étant que les Galiléens repartaient tous ensemble en caravane, Joseph et son épouse ne le surveillaient pas, connaissant sa sagesse et son obéissance. Joseph n'a pas fait d'erreur éducative, bien au contraire, il lui a laissé cette autonomie qui permet à un préadolescent de mûrir pour devenir, un jour, un véritable adulte, responsable de ses actes en toute circonstance.

L'autonomie c'est faire ce qu'on doit, comme on veut, à l'exception de ce qui est interdit. C'est bien ce que le Père a prévu pour l'être humain. Aime ton Dieu et ton prochain, c'est ce que tu dois faire. Comme tu veux, c'est-à-dire en utilisant aux mieux tes dons, les charismes, les goûts que j'ai mis en toi et en les développant (d'où l'extraordinaire diversité des saints). Quant aux interdits, au paradis terrestre, il n'y en avait qu'un : ne pas chercher à faire la connaissance et par suite l'expérience du mal. Le péché originel du premier couple humain a fait entrer le mal dans le monde ; de ce fait

la loi mosaïque a formulé un certain nombre d'interdits bien connus : Tu ne tueras point, Tu ne voleras point etc. etc. Ces interdits sont d'ordre moral et Joseph savait bien que Jésus ne les transgresserait jamais. Mais il avait reçu la mission « d'élever » son fils, c'est-à-dire de lui permettre de développer les talents de son humaine nature et parallèlement de lui ouvrir la voie de l'intégration dans la vie sociale, qu'elle soit à connotation civique ou religieuse. Il l'a fait comme le grand juste qu'il était: par l'exemple.

### **En guise de conclusion**

Joseph n'a pas reçu de l'Eglise le patronage des éducateurs et particulièrement des pères. Protecteur de la Sainte Famille, il a reçu le titre de protecteur de l'Eglise Universelle, la Grande famille des familles humaines. Mort entre Jésus et Marie, il est tout naturellement patron de la bonne mort. Bien que de souche royale, il a travaillé de ses mains toute sa vie et méritait bien le titre de patron des travailleurs. Ce qui le rapproche le plus d'un patronage des pères éducateurs, c'est qu'il est également le patron des jeunes époux, car avant d'être un bon père éducateur, il convient d'être un bon époux. L'amour mutuel des époux, le partage qu'ils font entre autorité de gouvernement et autorité spirituelle, celle qui se passe de pouvoirs, leur nécessaire complicité, si bien exprimée par Marie (ton père et moi te cherchions tout angoissés...), tout cela favorise l'émergence d'une bonne éducation familiale.

Dans notre « société sans pères » comme l'a qualifiée Alexandre de Willebois dans son ouvrage, il serait bon d'attirer l'attention des pères de famille sur l'imitation de Joseph, ce très Grand Saint, placé par Jean XXIII avant les apôtres dans le Canon Romain (n°1), époux et père irréprochable.

Joseph, patron des pères de famille, leur serait d'un grand secours.

Père Yannik BONNET